



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

### **Conseil d'orientation de l'enseignement français à l'étranger**

29 janvier 2021

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères chargé des Français de l'étranger, du tourisme et de la francophonie, ont réuni un conseil d'orientation interministériel de l'enseignement français à l'étranger, ce vendredi 29 janvier 2021 en visioconférence.

Prévu par le plan de développement de l'EFE adopté en octobre 2019, présidé par les ministres, le conseil d'orientation a vocation à renforcer le pilotage stratégique de l'enseignement français à l'étranger, aux côtés de tous les acteurs du réseau scolaire français à l'étranger : administrations, opérateurs de coopération éducative, organisations syndicales, associations de parents d'élèves, parlementaires, représentants de l'enseignement supérieur, secteur privé, etc.

Cette première réunion a été l'occasion de faire un point sur la situation des 540 établissements du réseau accueillant 370 000 élèves, près d'un an après le déclenchement de la crise sanitaire, et sur la mise en œuvre du plan de soutien exceptionnel apporté par l'État. Elle a permis également de présenter les grands axes du développement de l'enseignement français à l'étranger, alors que le président de la République a fixé l'objectif de doublement des effectifs accueillis dans les écoles, à l'horizon 2030.

Les travaux du conseil ont porté sur la mise en œuvre de la continuité pédagogique grâce à la mobilisation des outils numériques, en particulier « Ma Classe à la maison » du CNED.

Les enjeux de formation des personnels enseignants, de capacités d'investissement immobilier et de gestion des ressources humaines ont également été débattus. En renforçant la coordination de la gestion des ressources humaines sur l'ensemble du réseau, les deux ministères ont rappelé le rôle essentiel de l'AEFE pour développer une approche globale et stratégique des besoins de personnels, notamment, les personnels détachés de l'Éducation nationale, près de 8 500 aujourd'hui dans le réseau. Les ministres ont rappelé l'importance de la mise en place des instituts régionaux de formation (IRF) à l'étranger.

Il s'agit également de créer des vocations depuis la France. La création d'un certificat d'aptitude à l'enseignement français à l'étranger pour les diplômés de master MEEF et les professeurs français doit permettre de constituer un vivier de futurs professeurs à l'étranger. Ils sont déjà une centaine après une phase d'expérimentation lancée dans huit académies. Des professeurs stagiaires pourront également être accueillis, dans le réseau, tout particulièrement en Europe.

Enfin, l'AEFE, opérateur de l'État en charge du développement du réseau, intégrera prochainement le consortium de l'E-INSPE, plateforme de formation en ligne afin de développer une offre de contenus et de parcours spécifiques à l'étranger et de faire bénéficier les professeurs de France des innovations développées dans le réseau. Un séminaire interministériel sera organisé en 2021 afin d'aborder cette question de la formation avec l'ensemble des partenaires.

S'agissant des questions pédagogiques, les discussions ont porté sur la mise en œuvre de la réforme du baccalauréat et son internationalisation, ainsi que sur l'enseignement de la langue arabe dans les écoles, qui concerne plus de 150 000 élèves dans le réseau.

Le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger accueille près de 370 000 élèves, dont 67 % d'élèves étrangers, dans 540 établissements de 138 pays.

Unique par son ampleur et son unité, garantie par l'homologation accordée et vérifiée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, ce réseau, piloté par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), est un service fondamental pour les Français de l'étranger et un acteur essentiel de l'action extérieure de la France.

#### **Contacts presse :**

##### **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**

Tél : 01 43 17 57 57

Mél : [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)

##### **Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports**

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : [spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

[www.education.gouv.fr/presse](http://www.education.gouv.fr/presse)